

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## LES FONDS SECRETS

Notre excellent confrère, M. Georges Robert, publie dans le *Progrès du Nord*, le remarquable article suivant :

Le vote sur les fonds secrets du ministère de l'intérieur a eu, cette année, le caractère particulier que ces fonds ont été repoussés par des députés, et non des moindres, qui se targuent d'être, de préférence à tous autres, des hommes de gouvernement, à ce point qu'ils s'intitulaient, il n'y a pas si longtemps encore « républicains de gouvernement. »

Que des révolutionnaires, que des socialistes, qui font profession de négliger les nécessités gouvernementales, et se renfermant volontiers dans des principes absolus, refusent de sanctionner de leur vote les dépenses des « agents secrets de la sûreté générale », on le comprend.

Mais, des hommes d'Etat comme M. Ribot, comme M. Poincaré, et même comme M. Méline, de ceux qu'on est convenu d'appeler des politiques, des opportunistes, comment expliquer leur attitude en semblable circonstance ?

Est-ce donc qu'ils estiment que leur opposition anti-ministérielle justifie toutes les contradictions et toutes les palinodies, et qu'après avoir toujours voté les fonds secrets jusqu'ici, même sous les ministères radicaux, ils doivent les refuser à un cabinet relativement modéré, où les républicains modérés forment la majorité comme celui de M. Waldeck-Rousseau ?

Ou bien est-ce que comptant sur les votes hostiles des socialistes et d'un certain nombre de radicaux-socialistes, ils ont espéré, en y joignant les leurs et ceux de toute la droite monarchiste, cléricale et nationaliste, mettre le gouvernement en minorité, et le renverser ainsi perfidement et sournoisement ?

Le fait est que le danger a été grand, plus grand qu'on ne s'en est rendu compte dans le public. Les fonds secrets ont failli devenir la fameuse pelure d'orange depuis si longtemps attendue par les réactionnaires, et jusqu'ici heureusement évitée. La majorité ministérielle est tombée à trente-cinq voix. Dix-huit voix seulement déplacées, et le ministère était par terre.

Il a fallu même, pour le sauver, que certains socialistes et radicaux qui étaient prêts à voter, par principe, contre les fonds secrets, changeassent leur vote au dernier moment, ou, tout au moins, se décidassent à l'abstention.

La manœuvre de l'opposition a donc été déjouée, et c'est en pure perte que M. Ribot et ses amis ont foulé aux pieds leurs principes et leur passé d'hommes de gouvernement. S'ils revenaient jamais au pouvoir, en quelle posture se trouveraient-ils, lorsque s'engagerait devant la Chambre semblable discussion ?

Ces fonds secrets, que de légendes ont courues sur leur compte ; que de racontars sont répandus concernant leur emploi.

Si l'on en croyait certains gens et certains journaux, ils serviraient à couvrir d'or

les agents et les comités électoraux des candidats ministériels, à corrompre des agents et comités adverses, à acheter quantité de journaux, et à une foule d'autres besognes encore.

Tout cela avec 1.200.000 francs !

Un député nationaliste, M. Georges Berry, est venu dire à la Chambre qu'un ancien ministre de l'Intérieur lui avait raconté que cet argent était employé à fournir des subventions aux journaux officieux sur le point de disparaître, à entretenir des relations avec les journalistes influents, et à venir en aide à certains hommes politiques.

Il a même cité le cas d'un député, d'une précédente législature, qui ayant perdu au jeu une forte somme dans une station balnéaire, et contracté sur parole une dette de 9.000 fr., demanda par dépêche cette somme au ministre de l'intérieur, qui la lui envoya.

Quel est ce ministre, et quel est ce député. On l'a vainement demandé à M. Berry. Il s'est renfermé dans un silence absolu.

Pour qui connaît les scrupules des nationalistes, il n'est pas douteux que s'il s'était agi de républicains, M. Berry ne se serait pas cru obligé à tant de discrétion, ou que, tout au moins, nous eussions trouvé le lendemain, dans la presse réactionnaire, les noms des hommes politiques en question.

On peut donc tenir pour certain qu'il s'agit d'un ministre ou d'un député plus ou moins amis des nationalistes... à moins que ces histoires ne soient de purs racontars, comme ont l'habitude d'en inventer constamment les journaux de la réaction.

Qu'il y ait en des ministres pour employer une partie des fonds secrets à des besognes inavouées. Que des journaux aient parfois émergé au Ministère de l'Intérieur, cela est certain, et M. Ribot, comme aussi le ministre de l'Intérieur de M. Méline, M. Barthou, pourraient donner des détails à ce sujet ; et dire que les journaux subventionnés ne sont pas toujours ceux qu'on pense.

Mais nous savons que le ministère Brisson et le ministère Waldeck-Rousseau ont résolument rompu avec ces déplorables errements.

Tous les fonds dont nous demandons à la Chambre le vote, a déclaré M. Waldeck-Rousseau à la tribune, sont aujourd'hui remis à des services hiérarchisés, contrôlés et responsables. Ces fonds sont en effet remis à des fonctionnaires, qui, dans la mesure des besoins du service dont ils sont chargés, sont à même de constater si oui ou non, il en est fait un emploi utile.

Le secret n'est donc pas aussi complet qu'autrefois. En outre du ministre et de son cabinet, les chefs de service auxquels sont répartis les 1,200,000 fr. en connaissent l'emploi, et celui-ci est, d'ailleurs, soumis à l'approbation du Président de la République.

Cet emploi, M. Ribot, M. Poincaré, M. Méline, ont pu, mieux que personne, en apprécier l'utilité, puisqu'ils ont passé par le pouvoir. Ils savent les nécessités de la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat. Revenus aux affaires, ils ne manqueraient pas, comme par le passé, de réclamer ces fonds secrets, de les déclarer indispensables.

Qu'on ait autrefois subventionné certains journaux, on a eu tort, sans doute. Mais, c'est là chose secondaire. Que pourrait-on faire, sous ce rapport, d'ailleurs, avec 1,200,000 francs, dont la plus grande partie est affectée à des dépenses policières et d'espionnage bien déterminées. De quels journaux pourrait-on s'assurer le concours.

Les journaux tirant à un grand nombre d'exemplaires et ayant une réelle influence, sont, par cela même, assez prospères pour n'avoir pas besoin de subventions.

Quant aux autres, quel intérêt y a-t-il à se les concilier, puisqu'ils n'ont qu'une très faible influence ?

La question des fonds secrets doit être envisagée en dehors de ces contingences secondaires. C'est une question de sûreté publique, et c'est pourquoi des hommes de gouvernement sont impardonnables de la subordonner à leurs rancunes politiques ou à leurs desseins ministériels.

Georges ROBERT.

## EN CHINE

D'après la *Correspondance politique*, on travaille activement, dans la capitale chinoise, à la reconstruction des établissements des missions étrangères détruits pendant les derniers troubles. Les représentants des puissances se sont installés provisoirement avec leurs chancelleries dans des habitations privées. Le nouveau bâtiment de la légation de France ne sera pas achevé avant un an. La légation d'Allemagne, qui a beaucoup souffert pendant le siège, sera agrandie par plusieurs annexes construites dans le style de la Renaissance allemande. La légation d'Autriche-Hongrie, qui avait été détruite de fond en comble pendant les troubles, est à peu près reconstruite ; elle a été entourée d'un épais mur d'enceinte. La légation d'Espagne n'a souffert aucun dommage. Pour la légation de Corée, on n'a pas encore trouvé de terrain convenable. On reconstruit aussi la résidence de l'inspecteur des douanes dans le quartier des légations, résidence qui contribuera beaucoup à embellir la ville.

## Au Transvaal

Une dépêche de M. Steijn

Une dépêche du président Steijn, adressée à une personne privée, et échappant ainsi à la censure anglaise, déclare que l'état actuel des affaires est extrêmement favorable aux Boers. Il y a un an, dit la messive, une tristesse générale régnait dans les deux Républiques, mais maintenant, chacun est sûr que la guerre ne peut avoir une fin heureuse pour les Anglais. Steijn et les chefs boers ne sont nullement disposés à abandonner ni la lutte ni leur indépendance. Ils ont résolu de continuer jusqu'à ce que la guerre soit terminée à leur avantage.

## INFORMATIONS

Commission du Budget

La commission du budget s'est réunie vendredi, sous la présidence de M. Mesureur. M. Bérard a fait un rapport verbal sur le budget des cultes, que la commission a rétabli dans son intégrité. Elle a toutefois demandé à entendre le président du conseil sur

les interprétations à donner à quelques-uns des articles du traité de 1860, réglant la situation des fonctionnaires sardes passés au service de la France.

M. Sembat, rapporteur du budget des postes et télégraphes, a examiné le budget rectifié du service des postes et des télégraphes. La commission, sur presque tous les chapitres, a maintenu ses décisions antérieures.

M. Merlou, rapporteur général, a passé en revue les articles de la loi de finances. La commission a rejeté les articles relatifs aux affiches, aux pétroles, aux vinaigres, conformément aux propositions de M. Merlou et aux précédentes décisions de la commission.

Après un échange d'observations, la commission a rejeté un article par lequel était créé un certificat facultatif de capacité pour les mécaniciens conducteurs de machines à vapeur.

La commission a assimilé le diplôme de fin d'étude décerné dans les lycées de jeunes filles au brevet de capacité de l'enseignement primaire, sauf en ce qui concerne l'enseignement public. Pour le surplus, la commission a adopté le texte de la loi de finances, en reprenant les articles précédents, omis dans le projet rectifié.

La commission du budget a arrêté les chiffres de l'instruction publique et de la guerre. En ce qui concerne l'instruction publique, la commission a rétabli les crédits relatifs aux Facultés de théologie protestante et décide d'inscrire dans la loi des finances une disposition relative aux petits séminaires de manière à limiter ces établissements d'instruction à un par département.

Pour ce qui regarde la guerre, il a été décidé que le gouvernement serait entendu sur les conséquences de l'expédition dans le Sud-Oranais au point de vue des dépenses qu'elle entraîne. Il a été décidé que les officiers d'administration ayant neuf ans de grade auraient les mêmes avantages pécuniaires accordés aux autres officiers dont ils avaient été exclus par une erreur de rédaction.

Aux Jardies

Les nombreux amis fidèles à la mémoire de Léon Gambetta ont commencé, dimanche, leur pèlerinage annuel aux Jardies, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de sa mort.

Vers dix heures du matin, une délégation de la fédération des sociétés alsaciennes, dirigée par M. Sansboeuf, s'est rendue à Ville-d'Avray et a déposé dans la chambre mortuaire de Gambetta une superbe couronne d'immortelles jaunes, portant l'inscription suivante : « A Gambetta 1902 ». Les visiteurs se sont retirés après avoir signé sur le registre déposé dans le salon.

La municipalité de Sèvres a fait afficher un avis pour annoncer qu'elle se rendra, dimanche 5 janvier, aux Jardies avec les sociétés locales.

Une autre manifestation aura lieu le même jour, à onze heures, sous les auspices du comité républicain de Sèvres et sous la présidence de M. Delpuech sous-secrétaire d'Etat.

Madagascar

On lit dans la *Dépêche de Madagascar* : « On peut dès maintenant faire connaître les résultats des premières opérations de pénétration chez les tribus Antandrys du Sud, qui avaient refusé jusqu'à ce jour de reconnaître notre autorité. »

Ces opérations ont commencé vers le milieu du mois d'octobre écoulé. Des détachements partis des postes d'Amboudro et de

Tsihombe ont battu le pays à l'ouest de Mandrère et, par une action concentrique, ont refoulé vers la mer toutes les bandes rebelles.

» Ces opérations ont eu un succès complet. Le principal chef des dissidents, Tsitsy, vient, en effet, de faire sa soumission en remettant 64 fusils.

• La rapidité avec laquelle ces résultats ont été obtenus permet d'espérer que, sauf quelques incidents à prévoir, la pacification du pays Antandry, grâce à l'habile direction du colonel Lyauty, ne tardera pas à être complète. »

**M. Doumerc et le Gouvernement général l'Indo Chine**

Le *Courrier du Soir* publie une information où il confirme, d'après des renseignements particuliers, les bruits d'après lesquels M. Doumerc accepterait de poser en mai prochain, sa candidature dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Laon, actuellement représentée à la Chambre par M. Castelin.

Il ajoute qu'on parle à la Chambre des candidatures possibles au gouvernement général de l'Indo-Chine de 3 membres du gouvernement actuel : MM. Caillaux, Baudin et Maugeot.

**Les Nationalistes**

La Ligue de la Patrie française adresse à ses adhérents une circulaire en vue de la campagne électorale prochaine.

Dans cette circulaire qui est signée de M. Jules Lemaitre, on fait appel aux amis, aux patriotes, que l'on prie de se montrer généreux, d'ouvrir aussi largement que possible leurs porte-monnaie.

« Car, dit M. Lemaitre, la Ligue de la Patrie française se propose de prendre la part la plus active aux élections, non seulement par une campagne générale, mais encore par une intervention précise dans toute circonscription où il paraîtra possible de gagner un siège à la cause nationale. »

En outre pour faciliter les souscriptions il est indiqué dans cette circulaire où et comment les amis de la Ligue pourront verser leurs dons.

Enfin, M. Lemaitre voulant encourager les nationalistes à mettre la main à la poche, fait ressortir l'utilité de cette souscription, qui viendra s'ajouter à un fonds électoral existant déjà, mais insuffisant pour une action sérieuse. »

Nous pouvons donc nous tenir sur nos gardes ; les nationalistes bougent !

**Obsèques de Henry Fouquier**

Les obsèques de Henry Fouquier, l'éminent journaliste, ont été célébrées samedi, à Saint-Pierre de Chaillot, au milieu d'une assistance considérable. Le cercueil disparaissait sous les couronnes.

Les honneurs militaires étaient rendus par une compagnie du 24<sup>e</sup> de ligne. Le deuil était conduit par MM. Marcel Fouquier, Georges Feydeau et Marcel Ballot, fils, beaux-fils et gendre du défunt.

Dans l'assistance on remarquait MM. Georges Leygues, Fallières, de Lanessan, Millerand, Roujon, et de nombreuses notabilités des journaux et des théâtres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre, où des discours ont été prononcés par MM. Paul Hervieu, au nom de la Société des gens de lettres ; Aderer, au nom du Cercle de la critique ; Ragueni, au nom des Garibaldiens ; Charles Bos, au nom du *Rappel*, et un membre de l'Association des anciens élèves de Sainte-Barbe.

**Edouard VII en France**

Les journaux persistent à annoncer que le roi d'Angleterre viendra passer quelque temps dans la propriété de Lord Rendel, à Cannes.

On annonce de source autorisée, que le roi a bien manifesté le désir de venir se reposer trois semaines à Cannes.

Si le voyage a lieu, ce qui n'est pas certain, le roi ne séjournera pas dans une propriété particulière, mais à bord de son yacht *Victoria-Albert*, qui serait amarré à la jetée Albert-Edouard, dont le roi posa la première pierre, il y a trois ans.

**Un ballon dirigeable qui se transforme en bateau**

L'aéronaute Georges Latruffe, qui s'est déjà signalé à l'attention du public par sa traversée de la Manche en ballon vient d'inventer un ballon dirigeable qui est construit de façon à pouvoir naviguer sur mer en cas

de chute. Les dispositions générales de ce dirigeable ne sont pas très différentes de celles du *Santos-Dumont* ; au-dessus d'un ballon en forme de cigare est suspendue, de la même façon, une poutre armée qui porte tous les organes moteurs. Seulement cette poutre armée doit être recouverte de toile forte imperméable, de façon à pouvoir flotter sur l'eau.

En outre d'une hélice placée à l'avant de la nacelle est munie de deux roues à aubes, semblables à celles des bateaux, et dont les palettes battent l'air, comme elles battent l'eau au besoin. Ces deux roues, placées de chaque côté de la nacelle, sont munies de capuchons, dont le maniement constitue tout le secret de la manœuvre. Si on les abaisse, l'aérostat s'élève ; si on les relève, il descend. Quant à la direction, elle est obtenue par la marche d'une des roues, l'autre étant à l'arrêt : elles servent, en somme, à la fois, à la propulsion et à la direction. L'hélice, placée à l'avant, n'a d'autre but que de suppléer au jeu des roues, en cas de panne. Roues et hélice doivent être actionnées par deux moteurs de 40 chevaux.

Jusqu'à présent, M. Latruffe n'a encore construit qu'un appareil d'expérience de dimensions assez réduites. L'enveloppe en papier du Japon, a 8 mètres et la poutre armée 3 mètres seulement. Les moteurs y sont remplacés par des mouvements d'horlogerie.

**Pauvre cuisine**

M. Berthelot doit vivre content. On vient d'ouvrir à New-York deux restaurants où se débitent non plus les aliments encombrants qui forment notre ordinaire, mais leur suc, leur substance essentielle, condensée en pastilles ou en tablettes.

Ces deux restaurants ont du coup obtenu un succès énorme. Dans un pays aussi affairé, où le temps se monnaie en pièces de cent sous et non plus en modestes francs comme chez nous, il devrait en être ainsi.

Reste à savoir si les estomacs yankees s'accommoderont de cette transformation subite de coutumes millénaires. Qu'il n'en soit pas ainsi, c'est la seule espérance que puissent se forger désormais et la cuisine française et les apôtres de la femme au fourneau.

**CHRONIQUE LOCALE**

A l'occasion des fêtes du Premier de l'an le *Journal du Lot* ne paraîtra pas jeudi.

**Commission d'expertise des tabacs**

Ont été nommés experts étrangers à la régie pour l'année 1902 :

**1<sup>o</sup> MAGASIN DE CAHORS**

*Titulaires*

- MM. Jordanet, prop. à Labastide-du-Vert.
- Garrigues, maire de Flaunac.
- Capmas, maire de Lagardelle.
- Matet, propriétaire à Gindou.
- Bary, propriétaire à Luzach.
- Bénays, adjoint au maire de Montcuq.
- Gasc, maire de Gréalou.
- Ausset, maire de Montbrun.
- Châtain, maire de Lherm.
- Sers, Philémon, prop. à Douelle.
- Courdès, maire de Lentillac.
- Girma, maire d'Arcambal.

*Suppléants*

- Sirven, prop. à L'Hospitalet.
- Berrié, adjoint au maire de Prayssac.
- Roques, Armand, prop. à Cajarc.
- Moles, prop. à Larnagol.

**2<sup>o</sup> MAGASIN DE SOUILLAC**

*Titulaires*

- Cayla, maire de St-Géry.
- Lalo, prop. à Cras.
- Coste, prop. à Salviac.
- Coudere, prop. à Cénevières.
- Bessat, maire de Crayssac.
- Fauvel, prop. à Lanzac.

*Suppléants*

- Delpy, prop. à Souillac.
- Gouygou, prop. à Strenquels.

**CAHORS**

**Réception**

A l'occasion du jour de l'An M. le Préfet du Lot recevra, mercredi les autorités civiles et militaires à l'hôtel de la préfecture, de dix heures à onze du matin.

M. Costes, sénateur et maire de la ville de Cahors, recevra à l'hôtel de ville, de onze heures à midi.

**Inspection du travail**

M. Chastagnol, inspecteur départemental du travail, en résidence à Cahors, vient d'être élevé de la 4<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> classe.

Nous sommes heureux de lui adresser toutes nos félicitations.

**Au 7<sup>e</sup> de ligne**

M. Jordan, lieutenant au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, passe au 1<sup>er</sup> régiment de zouaves.

**Conseil municipal**

Le Conseil municipal de Cahors se réunira le samedi 4 janvier prochain, à huit heures du soir.

**Ordre du jour :**

- Budget communal.
- id. de l'hospice.
- id. de l'assistance médicale.

**Cercle républicain**

**Réunion générale du 28 décembre 1901**

Le 28 décembre, à 8 heures 1/2 du soir, les membres du cercle républicain se sont réunis en assemblée générale dans une des salles du cercle, sous la présidence de M. Costes, sénateur, président.

M. Combarieu, trésorier, fait connaître la situation financière :

Les recettes se sont élevées à 2.674 15  
Les dépenses à ..... 2.471 85

D'où un excédent en caisse de 202 30 qui s'accroîtra du montant de quelques cotisations qui n'ont pu être recouvrées avant le jour de la réunion.

Après l'approbation de ces comptes, on approuve le projet de budget pour 1902.

On vote ensuite sur la liste des journaux proposée par la commission et on procède enfin au renouvellement de la commission administrative pour 1902.

Sont élus par acclamation :

MM. Mazières, Guiraudies, Parazines, Daynard, Combarieu, Tassart, Cloup, D' Aymard, Imbert, Marty, Bouzerand, Coueslant comme membres résidents et MM. Peyrichou de Cabrerets, Coudere de Cénevières, Guilhem de Lalbenque et Courtil de Catus, comme membres forains.

Après délibération de la nouvelle commission, le bureau est ainsi constitué :

*Président* : M. Costes, sénateur.

*Vice-Présidents* : MM. Mazières et Guiraudies-Capdeville.

*Trésorier* : M. Marty.

*Secrétaire* : M. Coueslant.

Il est décidé enfin qu'un banquet aura lieu le 12 janvier et la séance est levée.

— Les membres du cercle qui n'assisteraient pas à la réunion et qui voudraient assister au banquet peuvent se faire inscrire au cercle.

**Fête de l'Arbre de Noël**

Dimanche, ainsi que nous l'avions annoncé, a eu lieu la fête de l'Arbre de Noël, donnée par l'Orphéon au théâtre de notre ville.

Une foule nombreuse de bébés emplissait le parterre, attendant avec impatience le moment de la distribution des gâteaux et des jouets qui devait être faite.

Après un concert admirablement réussi, dont l'Orphéon a fait tous les frais, la distribution des jouets et des gâteaux a eu lieu à la grande joie des bébés.

Une distribution de vêtements a été également faite.

Nous adressons toutes nos félicitations aux organisateurs de cette magnifique fête.

**Avenir Cadurcien**

**Programme du 1<sup>er</sup> janvier 1902**

- |                                  |           |
|----------------------------------|-----------|
| Bohème joyeuse (allegro)         | L. Ithier |
| Fête vénitienne (divertissement) | Coquelet  |
| La vie en Rose (valse)           | H. Salién |
| Anna Boléno (fantaisie)          | Donizeti  |
| Gavotte-Bébé (gavotte)           | Boisson   |

**Les droits de place de Cahors en Appel**

La cour d'appel de Toulouse a examiné le 30 décembre, en audience solennelle de ses deux chambres, le différent qui divise depuis dix ans bientôt la ville de Cahors et son fermier des droits de place, M. Lavergne.

Il s'agit des droits de place à percevoir pour une certaine catégorie de marchands — les laitiers — dont la ville, prétend M. Lavergne, s'était engagée à assurer la perception, aux termes d'un arrêté municipal,

qui taxé d'illégalité, est demeuré lettre morte. Or, M. Lavergne, excipant du préjudice qui a été porté à ses intérêts financiers et qu'il évalue à 1 000 francs par an pour les 143 laitiers qui, dit-il, devraient être soumis aux droits de place, réclame à la ville de Cahors de forts dommages-intérêts.

M<sup>e</sup> Frézouls, qui a plaidé pour le demandeur, considère la ville comme un véritable bailleur, soumis aux conditions de l'article 1719 du Code civil, et, à ce titre, obligée d'assurer la paisible jouissance de la chose jugée. Or, la ville ne tenant pas ses engagements, soit qu'elle ne le puisse pour une raison quelconque, soit parce qu'elle a promis une chose légalement impossible à réaliser, le préjudice causé au fermier est certain, et il a droit à des dommages-intérêts.

M<sup>e</sup> Juitou, avocat du barreau d'Agen, qui défend les intérêts de la ville de Cahors, contredit les conclusions de son confrère et déclare que c'est à tort que M. Lavergne, au lieu de faire trancher par les tribunaux compétents, les désaccords qu'il a pu avoir avec telles ou telles catégories de marchands assujettis aux droits de place, s'est adressé à la ville elle-même. Celle-ci a mis entre ses mains un cahier des charges dont il doit personnellement surveiller l'application à l'égard des tiers assujettis aux taxes de stationnement. En aucun cas, la ville de Cahors ne peut s'immiscer dans les démêlés financiers de M. Lavergne. Elle n'en a, d'ailleurs, pas le droit et la cour de Toulouse débouter ce fermier de ses prétentions.

A quatre heures et demie les répliques terminées, la cause a été mise en délibéré. Cette affaire, assez intéressante en droit et en fait, a déjà donné lieu à dix décisions judiciaires ; elle a été présentée au tribunal civil de Cahors, à la cour d'Agen ; elle est venue devant le conseil de préfecture du Lot et la cour d'appel de Toulouse où elle est de nouveau et pour la dernière fois appelée à suite d'un arrêt récemment rendu par la Cour de cassation.

**Théâtre des Variétés**

DIRECTION DONVILLE. — ALLÉES FÉNELON

*Mercredi 1<sup>er</sup> Janvier 1902*

Deux représentations : à 2 h. 1/2 matinée populaire à moitié prix.

**Mignon**, drame en 3 actes.

**M. Calino**, vaudeville en 1 acte.

Le soir à 8 heures, à prix ordinaire.

**Les bagnes de Toulon**, drame en 3 acte.

**Un bébé de 30 ans**, vaudeville en 1 acte.

La salle est chauffée.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

*Du 28 au 31 décembre 1901*

*Naissances*

Arnaudet, Fernand-Jean Joseph, boulevard Gambetta, 29.

Garrouty, Marguerite-Yvonne, rue Parameille, 6.

*Publications de mariages*

Labarrière, Antoine, domestique, et Dumont, Rose, tailleuse.

Alagnoux, Hilarion-Jean, typographe, et Frayssy, Maria, robeuse.

*Mariage*

Valette, Jean-Pierre-François-Louis-Jules, employé des tabacs et Besse, Antoinette, s. p.

*Décès*

Cocula, Léonce, 15 mois, place Clément-Marot, 1.

Linon, Baptiste-Jean, prêtre, 57 ans, célibataire, rue de la Préfecture, 24.

**Arrondissement de Cahors**

**CATUS.** — *Les Congrégations.* — Le conseil municipal de Catus a émis dans sa dernière séance, un avis favorable à la demande en autorisation formulée par les congrégations résidant dans cette commune.

C'est à l'unanimité des membres présents, 8 voix, que l'avis favorable a été émis.

**DOUELLE.** — Le conseil municipal de Douelle a émis un avis favorable à la demande en autorisation formulée par la congrégation de Vaylats pour son établissement de Douelle.

C'est par 8 voix contre 3 et 1 abstention que l'avis favorable a été émis.

**CAZALS.** — *La foire.* — La foire du 27 décembre contrariée d'ailleurs par un temps pluvieux a été plutôt mauvaise.

Les affaires ont été très lentes et peu nombreuses sur les bœufs gras et de labour.

Les porcs gras se sont vendus de 32 à 40 fr. les 50 kilog. suivant le poids, mais le plus grand nombre n'a pas dépassé 35 fr. le quintal.

Les oies ont valu 0,70 et 0,75 la livre, selon le poids; les canards 0,70 la livre; la volaille 0,45 et 0,50 la livre; les foies gras 2,25 à 2,50 la livre; les truffes se sont bien vendues à 6,50 et 7 fr. la livre; peu de gibier; le cours du blé, du seigle et du maïs s'est maintenu à un taux assez rémunérateur, le maïs surtout est cher à 14 fr.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — *Tribunal correctionnel.* — Audience du 28 décembre. — A l'ouverture, le tribunal prononce plusieurs condamnations à l'amende pour délits de chasse sans permis ou avec engins prohibés.

— Deux petites affaires sont ensuite successivement appelées: Antoine Arcimole, de Molières, inculpé de contravention à la police des chemins de fer, ne comparait pas. Le tribunal le condamne, par défaut, à 16 fr. d'amende.

— J. D..., cultivateur à Figeac, poursuivi pour outrages par paroles envers un employé de l'octroi dans l'exercice de ses fonctions, est condamné à 60 fr. d'amende. Il bénéficie de la loi de sursis.

— *Terrible Accident: Trois victimes.* — Dimanche, dans la soirée, les nommés Louis Monpeyssen père, menuisier à Boussac; son fils Palémon Romégoux, leur voisin, étaient montés sur un bateau qui heurta contre une pile du pont et chavira.

Monpeyssen et Roux égouax furent emportés par le courant et leurs cadavres n'ont pas encore été retrouvés.

Monpeyssen fils a été retiré de l'eau à moitié asphyxié. Il est mort dans la nuit.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — *Vol avec effraction.* — Ces jours derniers, un vol d'une montre et de divers objets a été commis avec escalade et effraction au préjudice du nommé Vincent Bornes, cultivateur à Reilhaguet.

Les auteurs de ce vol, qui dénote une rare audace, sont inconnus.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Payrac.

*Réception officielle.* — A l'occasion de la nouvelle année, M. Théaux, Sous-Préfet de Gourdon, recevra mercredi matin à 10 heures 1/2 les autorités et fonctionnaires de la ville à l'hôtel de la sous-préfecture.

*Comité républicain radical.* — Dimanche

dernier, à 8 heures du soir, a eu lieu une réunion générale des membres du comité.

Cette convocation avait pour objet le paiement des cotisations.

**FLOIRAC.** — *L'arbre de Noël à l'école laïque des filles.* — Mardi 24 décembre 1901, à 8 heures du soir, sous la direction de M<sup>lle</sup> Lacaze, notre dévouée et sympathique Institutrice, a eu lieu la cérémonie dite de l'arbre de Noël, qui avait réuni les parents des enfants qui fréquentent cette école, ainsi qu'un grand nombre d'amis de la laïque.

L'ouverture s'est faite, par des chants, duos, cantates, déclamations de morceaux choisis, de circonstance et patriotiques; enfin un chœur a été exécuté par toutes les élèves avec un brio et une maestria dignes de tous éloges.

Après l'embranchement de l'arbre de Noël, on a procédé à la distribution de nombreux gâteaux et bombons, le tout arrosé d'un petit verre de vin blanc pour chaque enfant, et de quelques étrennes plus utiles; tels que mouchoirs, foulards, boîte pour travaux de couture, poupées etc., etc.

Le citoyen Arlet, au nom des amis de l'école laïque, a remercié M<sup>lle</sup> Lacaze des soins qu'elle prodiguait avec tant de zèle et de dévouement aux enfants confiés à ses soins; en quelques mots bien sentis, il a établi un parallèle entre l'école laïque et l'école congréganiste, et démontré les bienfaits de l'une et les erreurs de l'autre, il a terminé par les cris de vive l'école laïque, cri qui a été répété par tous les spectateurs présents.

M<sup>lle</sup> Lacaze a alors remercié M. Arlet des belles paroles qu'il avait prononcées, et des souhaits qu'il avait formés pour la prospérité de l'école et l'assistance d'avoir répondu en aussi grand nombre à son aimable invitation.

La cérémonie a pris fin à 10 h. du soir. En somme bonne soirée pour les enfants ainsi que pour les parents.

*Un ami de la laïque*

TRENTÉ-HUITIÈME ANNÉE

Même administration que le Journal des

Demoiselles

**LA POUPEE MODÈLE**

Journal des petites filles, illustré en 200 gravures environ dans le texte.

44, rue Drouot

Paris, 7 fr.; Seine, 8 fr.; départements, 9 fr.; Union postale, 11 fr.

CHAQUE LIVRAISON RENFERME EN OUTRE: Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patronns pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné à preuve, est entrée dans sa trente-huitième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des

notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patronns les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Envoyer un mandat poste à l'ordre du Directeur

Envoi Gratuit d'un numéro spécimen.

**APRÈS LA GRIPPE.**

La fillette toussait et était toujours malade.

Voici le cas d'une petite fille qui était réduite au plus déplorable état de santé. Lisez ce que les parents en disaient.

Saint-Christophe-en-Boucherie, 30 mars 1901. Messieurs. Notre petite fille ayant pris la grippe était toujours malade. Toussant et éternuant continuellement, elle nous donnait bien des ennuis: elle était si fragile que nous ne pou-



Yvonne HARDY

vions, même avec mille précautions, la sortir au grand air. Ajoutez à cela une dyspepsie très prononcée, puisque souvent même elle ne digérait pas son lait. Tous les remèdes, et ils étaient nombreux, restaient sans effet; je me suis alors décidée à employer l'Emulsion Scott, et comme notre fillette le prenait facilement, je continuai à lui en faire absorber trois fois par jour; l'effet produit chez notre petite Yvonne fut presque miraculeux. Elle ne toussa plus, digère et dort bien. Cet heureux changement est dû à votre généreuse composition; vous avez rendu la vie à notre fille, nous vous en sommes bien reconnaissants. Mme Hardy.

L'Emulsion Scott est le meilleur remède au monde pour toutes les conditions d'épuisement de l'organisme humain, soit chez l'enfant, soit chez l'adulte. Elle a des propriétés particulières qu'on ne peut trouver dans aucune autre préparation, et c'est pourquoi il est de toute importance que vous achetiez seulement les préparations authentiques. Vous pouvez reconnaître la véritable Emulsion Scott à notre marque de fabrique de l'homme tenant un gros poisson sur son épaule. Cette marque de fabrique s'est répandue d'elle-même par tout le monde et elle indique le seul remède pour obtenir les plus remarquables guérisons de toutes les formes de maladies. N'hésitez pas à refuser toutes préparations d'origine douteuse, car elles ne produiraient jamais d'aussi bons résultats que la véritable Emulsion Scott.

L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, fac-similé de nos flacons, sera envoyé franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delouche et Cie, 2, place Vendôme, Paris.

**BULLETIN FINANCIER**

La réponse des primes s'est faite en hausse sur la plupart des valeurs, mais en baisse sur nos rentes.

Les affaires ont été plus calmes, on s'est borné aux opérations spéciales à la réponse des primes.

Nos rentes très offertes ont reculé: le 3 0/0 à 100.07; le 3 1/2 0/0 à 101.37, l'amortissable à 100.15 n'a pas varié.

La Banque de France se traite à 3730.

Le Crédit Foncier ferme à 717; le Comptoir National d'Escompte à 575, le Crédit Lyonnais s'inscrit à 995 et la Société Générale à 605.

Nos chemins n'ont pas varié; Le Lyon clôture à 1560; le Nord à 1965 et l'Orléans à 1605. Le suez finit à 3790.

Parmi les fonds étrangers signalons la nouvelle hausse de l'Extérieure à 71.45; l'Italien cote 101.30; le Turc D à 24 80 et la Banque à 526.

Les fonds Portugais et Russes n'ont donné lieu à aucune affaire à terme.

**A VENDRE OU A LOUER**

Château de Bouthié et dépendances, datant du XI<sup>me</sup> siècle, situé à Duravel.

**A louer:**

1<sup>o</sup> LA LAITERIE de Grimard près Puy-l'Evêque.

2<sup>o</sup> Plusieurs hectares de près s'arrosant tout l'été.

3<sup>o</sup> Vaste JARDIN potager, bien abrité, d'une fertilité extraordinaire. Il peut être immergé en tout temps.

4<sup>o</sup> PRESOIR à huile et à cidre fonctionnant par l'eau.

Ecrire à Paul Tourseiller à Duravel (Lot).

**Changement de propriétaire**

Monsieur BESSON, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de se rendre acquéreur du GRAND CAFÉ DE LA COMÉDIE, tenu jusqu'à ce jour par M. Babec.

Messieurs les consommateurs trouveront dans cet établissement des consommations de 1<sup>er</sup> choix et des liqueurs de marque.

SPECIALITÉS DE BIÈRES FRANÇAISE, BRUNE ET BLONDE

**Bulletin météorologique**

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temp.
	maxima	minima		
27 Vend.	+ 8	+ 5	755.5	Pluie
28 Sam.	+ 7	+ 4.5	753.5	Pluie
29 Dim.	+ 5.5	+ 4	759	Couv.
30 Lundi	+ 6	+ 4	765	Couv.
31 Mardi	+ 7.5	+ 4.5	768	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable: Beau

L<sup>r</sup> HERBEAU.

LE

**PUITS QUI PARLE**

Par JEANNE SANDOL

XXVII

— Y a-t-il longtemps que tu es ici, demanda Charles à Pierre Dérivière? Si j'avais pu prévoir ta visite, je serai rentré plus tôt. Plus heureuse que moi, Geneviève t'a reçu; et mon père, l'as-tu vu?

— Ton père m'a oublié, dit Pierre en souriant.

— Maintenant que vous voici réunis, je me retire, dit Geneviève se disposant à sortir.

— Tu nous quittes déjà? Où vas-tu donc si belle? dit Charles en regardant sa sœur dans sa blanche toilette.

— As-tu donc oublié que Mme de Mirmont me conduit ce soir à l'Opéra? Et je dîne chez elle. Adieu, messieurs, dit-elle avec un gracieux sourire.

Jamais Geneviève ne s'était en apparence plus complètement possédée elle-même. Il y allait de sa dignité; elle se sentait observée. Tous ces regards fixés sur elle, il fallait les tromper. Combien elle bénissait l'heureuse circonstance qui lui permettait convenablement de s'éloigner en lui sauvant les premiers

moments d'une situation difficile.

Geneviève avait atteint son but; rien dans sa manière d'être, dans sa physionomie n'avait trahi ses sentiments intérieurs. Cette première émotion violente qui l'avait saisie à la vue de Pierre s'était passée sans témoin, elle avait eu le temps de se remettre. A présent, elle était sûre d'elle: sa souffrance, ses regrets lui appartenaient désormais, elle défierait les regards les plus observateurs.

Mais si Geneviève était sortie victorieuse de l'épreuve, si Jacques n'avait rien découvert qui pût l'éclairer, il n'en était pas de même de Pierre. Quel trouble! Quel changement dans tout son être. Il parle, mais on sent que sa pensée est loin de lui; il s'ourit, mais ses lèvres seules s'entr'ouvrent sans que son regard s'anime ou s'éclaire. On l'interroge, il n'entend pas; et cependant que d'efforts il fait pour ramener sa pensée fugitive! Il est resté sous le coup d'une si grande surprise, d'un bouleversement si profond, que malgré lui il retombe absorbé: ce nom de Geneviève bourdonne à ses oreilles et se répercute à l'infini dans son cerveau.

XXVIII

— Qu'avez-vous, ma chère enfant demandait un peu plus tard Mme de Mirmont à Geneviève? Vous, toujours si attentive à cette adorable musique, — on jouait la Juive, ce soir-là — vous avez l'air distrait, préoccupé: êtes-vous souffrante; je vous trouve un peu pâle.

— Oh! non, madame, je ne souffre pas, je

vous assure.

Depuis quelques instants, en effet, la musique était impuissante à captiver Geneviève. Dans le fond d'une loge qui paraissait vide, elle venait de découvrir Pierre Dérivière. Il se tenait aussi éloigné que possible du devant de la loge. Une lorgnette sur les yeux, il dissimulait une partie de son visage; mais malgré toutes ces précautions, Geneviève ne s'y était pas trompée. Il était là; sa lorgnette braquée sur elle ne s'était pas abaissée. Oui, c'était lui! Sa présence à l'Opéra était une chose bien simple. Pourquoi donc essayait-il d'échapper aux regards? En un mot, pourquoi se cachait-il?

Une voix intérieure répondait à Geneviève: « C'est qu'il est là pour toi seule!... Il y est pour te voir parce qu'il t'aime!... Ne l'as-tu donc pas deviné? »

Si, Geneviève l'a bien deviné; elle ne doute plus maintenant que cette femme qu'il aimait sans espoir, c'était elle! Hélas! il est trop tard... elle l'a repoussé... La voie dans laquelle elle est entrée est sans issue. Pour une femme cette voie ne laisse aucun moyen de retour.

Cependant Jacques restait incertain et perplexé. Depuis l'arrivée de Pierre, Geneviève se montrait plus animée, son accueil était plus gracieux, elle s'était départie de son calme un peu froid, c'était beaucoup pour elle.

— Ah! si j'osais, se disait Jacques, si j'étais sûr! Mais avec les femmes de quoi peut-on être sûr? Même avec les meilleures et les plus sages comme cette adorable Geneviève, il faut toujours craindre et douter?

— Voyons, mon brave Pierre, viens à mon aide.

— Et de quelle façon, mon pauvre Jacques? Veux-tu me demander encore quelque épreuve à tenter?

— Non, ces épreuves-là ne servent à rien, je le vois, je ne suis pas plus avancé aujourd'hui que je l'étais avant ton arrivée. Je crois que le moyen le plus simple est encore le meilleur. Je suis donc décidé à faire ma demande, et dès demain avec l'autorisation de M. Davillier — tu sais que j'ai déjà celle de Charles — j'irai trouver Mlle Geneviève pour lui demander si elle veut bien m'accepter pour mari. Qu'en dis-tu? Si tu voulais sonder un peu le terrain? Si tu pouvais adroitement, en parlant de moi à Mlle Geneviève, savoir ce qu'elle pense de moi. Tu pourrais peut-être bien aussi me faire valoir auprès d'elle, faire l'éloge de mon cœur, voire même celui de mon esprit, ce qui serait assez nécessaire, car avec elle je suis bête comme un amoureux, finit par dire Jacques en cachant sous une forme légère le côté sérieux de ses sentiments.

— Tu choisis mal ton ambassadeur, mon pauvre ami, j'aurais peu de chances de t'être utile. D'abord je vois rarement Mlle Geneviève et toute intervention de ma part risquerait fort d'être mal reçue. As-tu donc oublié le triste passé qui me sépare de Mlle Davillier?.. Ne t'ai-je pas dit déjà quel profond éloignement je lui inspire.

(A suivre.)

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE UN JOLI TÈNOR

IV

Avant déjeuner

— Suis-je la première? dit-elle, en entrant dans la salle à manger. Non!... Cher sir John, comme vous êtes toujours matinal! Vous n'oubliez pas vos habitudes militaires.

Elle lui tendit la main; mais, comme il l'avait refusée la veille, le baronnet la refusa encore.

Il était debout et avait l'air aussi maussade que possible.

— Nous sommes parfaitement seuls, madame... Vavasor, puisqu'il vous plaît de vous faire appeler de ce nom, et nous n'avons pas besoin de jouer la comédie. Je supposais que vous seriez levée avant Catherine et je vous attendais depuis une heure. Henriette, il faut que vous quittiez Scarswood... immédiatement.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

Mme Vavasor avait pris une rose jaune, dans l'un des vases de cristal qui étaient sur la table et s'occupait à la fixer dans sa chevelure.

Elle se mit à rire, et, quand la rose fut bien attachée, elle tourna le dos à la glace.

— C'est bien plus joli, n'est-ce pas que les roses jaunes font toujours très bien dans les cheveux noirs. Que disiez-vous donc, sir John?... Excusez-moi, mais vous savez, pour nous autres Parisiennes, la toilette passe avant tout. Il faut que je quitte Scarswood immédiatement?... Voyons, réellement, mon cher baronnet, voilà un genre d'hospitalité qui n'est pas précisément arabe. Voyons, pourquoi dois-je partir si vite?

— Parce que... dit l'officier très durement, parce que vous êtes une femme qui ne doit pas passer une heure, une minute, sous le même toit que ma fille. Si vous aviez seulement un peu de cœur, vous ne seriez jamais venue là où vous pensiez trouver Catherine.

— Je vous demande encore pourquoi?

— Je vous ai déjà répondu. Vous n'êtes pas une femme qui puisse être admise dans la société d'une jeune fille. Je sais la vie que vous avez menée à Hambourg.

— Vraiment?... Et que savez-vous de cette vie qui soit à mon désavantage?... Je crains que quelques méchants gens n'aient circonvenu votre esprit crédule, mon cher sir John. J'ai reçu de l'argent à Hambourg, je le reconnais; j'ai attiré au Kursaal, quelques imbéciles, ayant plus d'écus que de cervelle, je le reconnais encore. J'ai peut-être un peu joué

moi-même. Mais que voulez-vous?... Il faut qu'une pauvre petite femme vive, il faut gagner son pain, et j'ai travaillé selon mes lumières. Travailler, j'en étais incapable. Mendié, j'en avais honte. Et j'ai planté là Hambourg, aussitôt que j'ai appris votre bonne fortune, et pour toujours, je l'espère. Henriette, ma fille, me suis-je dit à moi-même, pourquoi mener cette vilaine existence plus longtemps? Pourquoi ne pas faire tes malles, retourner en Angleterre pour devenir une femme vertueuse et respectée? Voilà ton vieil ami... ton ancienne connaissance si vous voulez... le colonel Dangerfield, qui est actuellement baronnet, avec un beau domaine dans le comté de Sussex et un revenu du huit mille livres. Tu lui as rendu service autrefois, et il n'est pas homme à oublier tes bons procédés. Il ne voudra pas te voir exposée plus longtemps à la faim et au froid. Et puis, la petite est là. Cette petite Catherine dont tu étais si folle il y a quinze ans, est maintenant une belle jeune fille, une riche héritière. Revoir cette charmante enfant... quelle joie!

Elle joignit ses petites mains et leva ses grands yeux sur sir John.

Il poussa un profond soupir.

— Que Dieu vous vienne en aide, Henriette! Vous auriez été meilleure, si vous aviez aimé l'enfant ou même quelque chose. Mais vous n'avez jamais aimé une créature humaine en ce monde, sauf vous-même, et jamais il en sera autrement. C'est dans votre nature.

Il se fit un silence et Mme Vavasor devint blême.

— Jamais aimé une créature humaine en ce monde! répéta-t-elle lentement après lui; puis elle partit tout à coup d'un éclat de rire strident et reprit: Sir John, après un demi-siècle d'expérience des vicissitudes de la vie, la faculté de s'étonner de quelque chose ne devrait plus subsister chez l'homme. Vous avez soixante ans, n'est-ce pas? Et s'il me plaisait de vous laisser jeter un coup d'œil sur ma vie passée... Eh bien! vous seriez surpris. Mais cela ne me plaît pas... pour le moment du moins. Pensez donc que je suis sans cœur, sans principes, sans conscience, sans âme, sans... tout ce que vous voudrez... Qu'est-ce qui a une valeur en ce bas monde, si ce n'est les beaux revenus?

Ceci me ramène à la question, et je vous dis froidement et résolument que je ne ferai pas un pas pour quitter Scarswood avant que cela me convienne.

Elle croisa les bras et regarda le sombre visage du baronnet avec un sourire provocant.

— Il est inutile de menacer. Je ne m'en ira pas, et vous êtes trop gentilhomme pour maltraiter une pauvre petite femme comme moi. J'ai eu un but en venant à Scarswood. Quand ce but sera atteint, je partirai, mais pas avant.

— Et ce but est?... (A suivre.)

Tribunal de Commerce de Cahors

Suivant jugement de défaut en date du 27 décembre 1901, rendu sur les poursuites d'un créancier le tribunal a déclaré en état de faillite dame Eugénie LAFAGE, veuve RIGAL, négociante, domiciliée à Luzech; Ordonné l'apposition des scellés partout où besoin sera.

Nommé M. Pagés, juge commissaire. Nommé M. Paul Sers, arbitre de commerce, syndic provisoire.

Pour extrait :

Le Greffier,

A. POULVEREL.

Tribunal de commerce de Cahors

Les créanciers du sieur DENÈGRE, négociant, domicilié à Lascabanes sont invités à se rendre le mardi 14 Janvier prochain, à 3 heures et demie du soir, salle d'audience du tribunal, pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et celle de contrôleurs.

Le Greffier,

A. POULVEREL.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6<sup>e</sup>. — Sommaire du 29 décembre 1901.

V<sup>o</sup> Nacla : courrier du dimanche. — Camille Flammarion : le mois scientifique. — Georges Ohnet : le brasseur d'affaires (suite). — V<sup>o</sup> Henri de Bornier : la Lizardière (suite). — Armand Silvestre : le Rameau. — Camille Flammarion : Stella (suite). — Henri Grenet : 100 millions (suite). — Félicien Nacla : Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE

Edition bimensuelle, couverture verte, dite

JOURNAL DES DEMOISELLES

ET PETIT COURRIER DES DAMES

14, rue Drouot, Paris

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

Un an : Paris, 16 fr.; Départements, 19 fr.; Union postale, 22 fr.

C'est le véritable journal de famille, s'adressant aussi bien à la jeune fille qu'à la mère, et réunissant le côté littéraire, instructif et moral, au côté pratique des travaux d'intérieur.

Cette édition, la plus complète, la plus utile et la moins chère des publications de ce genre, s'adresse aux personnes ayant besoin d'un grand nombre de modèles de Patrons de toutes sortes et désirant avoir sur la Mode et les Toilettes des renseignements plus complets que ceux contenus dans l'Édition bimensuelle chamois.

Indépendamment des 48 pages de texte et des annexes de l'Édition chamois,

ELLE DONNE EN OUTRE :

1<sup>o</sup> 18 Gravures coloriées de Modes, de Travaux de fantaisie ou d'Ameublement; 2<sup>o</sup> 6 Albums d'ouvrages de fantaisie; 3<sup>o</sup> De nombreux Patrons découpés et imprimés; 4<sup>o</sup> Des Feuilles de Patrons et de Broderies pour lingerie, trousseaux et layettes.

5<sup>o</sup> Travaux imprimés sur étoffe : Deux dessous de comptoir. Un coussin croissant. — Encadrement pour un petit tapis.

ON A REÇU AINSI, A LA FIN DE L'ANNÉE :

8 ouvrages imprimés sur étoffe, 36 gravures coloriées de Modes et de travaux Plus de 100 Patrons découpés et imprimés. — Musique. 12 Planches de tapisseries ou Petits travaux en couleurs, 18 Albums de travaux contenant environ 1000 dessins de Broderies et modèles, Alphabets. — Imitations de peintures ou d'aquarelles, Calendriers. — Abat-jour. — Cartonnages, etc. On s'abonne pour un an à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal, 14, rue Drouot.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1<sup>o</sup> à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2<sup>o</sup> en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

- |                                                                                                                                                                 |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques) |            |
| 1 <sup>o</sup> DE PARIS À TOURS.                                                                                                                                | Premières  |
| 2 <sup>o</sup> DE TOURS À NANTES.                                                                                                                               | livraisons |
| 3 <sup>o</sup> DE NANTES À LANDERNAU, et embranchements.                                                                                                        | d'une      |
| 4 <sup>o</sup> D'ORLÉANS À LIMOGES.                                                                                                                             | collection |
| 5 <sup>o</sup> DE LIMOGES À CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.                                                  | qui sera   |
| 6 <sup>o</sup> DE ST-DENIS-près-MARTEL À ARVANT, ligne du Cantal.                                                                                               | continué   |

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du

réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Solles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre OMÉGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr.

Or 125 fr.

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via-Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c.

Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1<sup>re</sup> classe et de 50 francs en 2<sup>e</sup> classe, des billets circulaires, valables 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo, St-Servan, Dinard, St-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSANT.

JANVIER

1	m	CIRCONCISION D. Q.
2	j	s. Basile.
3	v	ste Geneviève.
4	s	s. Rigobert.
5	D	ste Amélie
6	l	ÉPIPHANIE
7	m	ste Mélanie
8	m	s. Lucien
9	j	s. Marcellin N. L.
10	v	s. Paul, ermite.
11	s	s. Théodore
12	D	s. Arcade
13	l	Baptême de N.-S.
14	m	s. Hilaire.
15	m	s. Maur
16	j	s. Marcel
17	v	s. Antoine P. Q.
18	s	ste Prisque
19	D	s. Sulpice
20	l	s. Sébastien
21	m	ste Agnès
22	m	s. Vincent
23	j	s. Raymond de P.
24	v	s. Babylas. P. L.
25	s	Conv. de s. Paul
26	D	Septuag.
27	l	s. Julien
28	m	s. Charlemagne
29	m	s. Franç. de Sales.
30	j	ste Martine
31	v	ste Marcelle D. Q.

FÉVRIER

1	s	s. Ignace
2	D	Sexagésime
3	l	s. Blaise
4	m	s. Gilbert
5	m	ste Agathe
6	j	ste Agathe
7	v	s. Fidèle
8	s	s. Jean de M. N. L.
9	D	Quinquag.
10	l	s. Pépin
11	m	Mardi-Gras
12	m	CENDRES
13	j	ste Scholast.
14	v	ste Eulalie
15	s	s. Tite P. Q.
16	D	Quadrage.
17	l	s. Cyrille d'A.
18	m	s. Faustin Q.-T.
19	m	ste Julienne
20	j	s. Gabin Q.-T.
21	v	s. Félix. Q.-T.
22	s	s. Eucher P. L.
23	D	Reminiscere
24	l	s. Sylvain
25	m	s. Pierre D.
26	m	s. Mathias
27	j	s. Nestor
28	v	s. Proleire.

CALENDRIER

DU

“ JOURNAL DU LOT ”



1902

MARS

1	s	s. Aubin
2	D	Oculi D. Q.
3	l	ste Cunégonde
4	m	s. Adrien
5	m	ste Colette
6	j	s. Th. d'Aq.
7	v	ste Véronique
8	s	ste Françoise
9	D	Laitare
10	l	s. Doctrové N. L.
11	m	s. Grégoire
12	m	s. Paul, év.
13	j	ste Mathilde
14	v	s. Zacharie
15	s	s. Cyriaque
16	D	PASSION P. Q.
17	l	s. Patrice
18	m	s. Joseph
19	m	s. Joachim
20	j	s. Benoit
21	v	ste Léa
22	s	s. Victorien
23	D	Rameaux
24	l	s. Latin P. L.
25	m	Annonciation
26	m	s. Emmanuel
27	j	Jeudi-Saint
28	v	Vendredi-Saint
29	s	Samedi-Saint
30	D	PAQUES
31	l	Férié

AVRIL

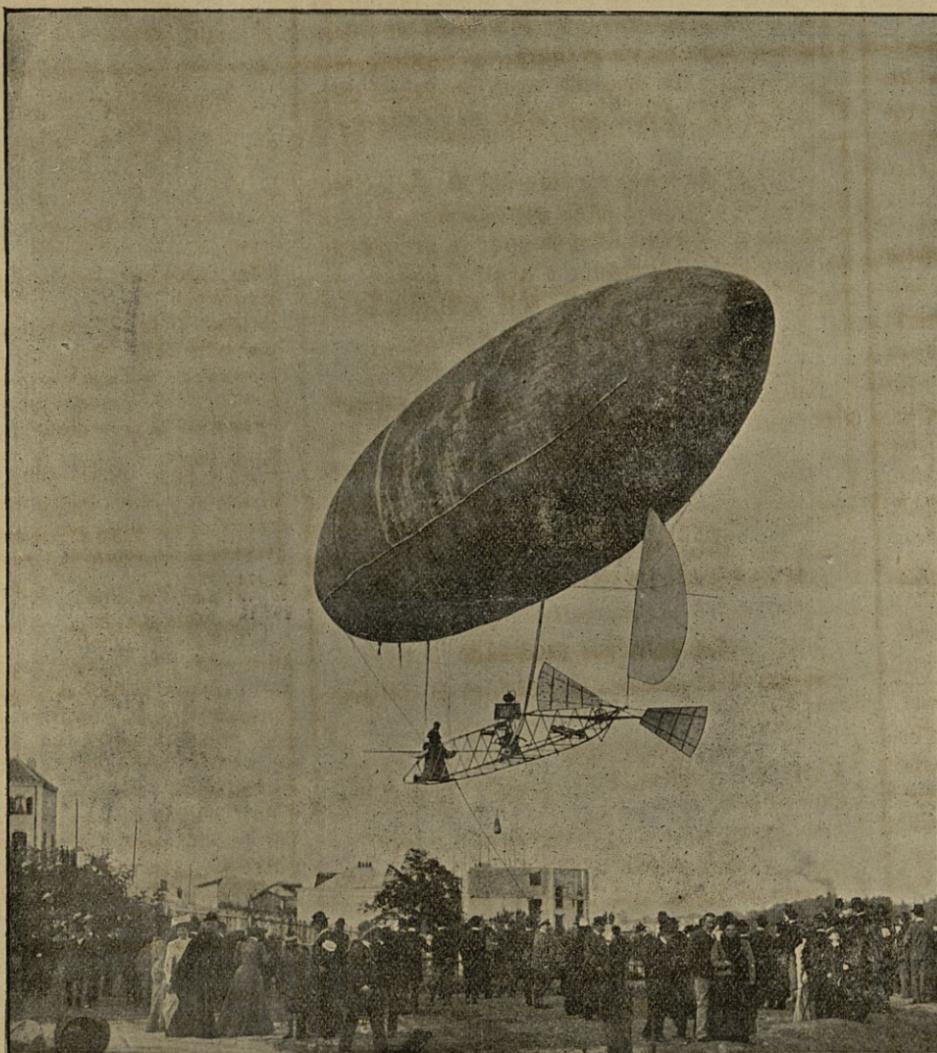
1	m	s. Hugues D. Q.
2	m	s. François de P.
3	j	ste Irène
4	v	s. Ambroise
5	s	s. Vinc. Ferrier
6	D	Quasimodo
7	l	s. Saturnin
8	m	s. Denis N. L.
9	m	ste Marie l'Eg.
10	j	s. Macaire
11	v	s. Léon-le-Gr.
12	s	s. Célestin
13	D	Ste Antoinette
14	l	s Valérien
15	m	ste Anatasie P. Q.
16	m	s. Anicet
17	j	s. Parfait
18	v	ste Léonie
19	s	s. Anselme
20	D	ste Reine
21	l	s. Théodore
22	m	s. Gaston P. L.
23	m	s. Georges
24	j	s. Marc
25	v	s. Clet
26	s	s. Frédéric
27	D	s. Aimé
28	l	s. Robert
29	m	s. Eutrope
30	m	ste Catherine D. Q.

MAI

1	j	ss. Jacques et Ph.
2	v	s. Anasthase
3	s	Inv. S.-Croix
4	D	ste Monique
5	l	Rogations
6	m	s. Jean P. lat.
7	m	s. Stanislas N. L.
8	j	ASCENSION
9	v	s. Désiré
10	s	s. Antonin
11	D	s. Gordien
12	l	s. Mamert
13	m	s. Achille
14	m	s. Onésime P. Q.
15	j	s. Boniface
16	v	ste Denise
17	s	s. Honoré
18	D	PENTECOTE
19	l	s. Venant
20	m	s. Pierre Célestin
21	m	s. Bernard Q.-T.
22	j	s. Emile Q. T. P. L.
23	v	s. Didier Q. T.
24	s	s. Grég. VII
25	D	TRINITE
26	l	s. Phil. de N.
27	m	s. Hildebert
28	m	FETE-DIEU
29	j	s. Maximin
30	v	s. Félix D. Q.
31	s	ste Angèle

JUIN

1	D	s. Pamphile
2	l	ste Emilie
3	m	ste Clotilde
4	m	s. François
5	j	s. Boniface
6	v	s. Claude N. L.
7	s	s. Robert
8	D	s. Médard
9	l	ste Pélagie
10	m	s Landry
11	m	s. Barnabé
12	j	s. Guy
13	v	s. A. de Pad P. Q.
14	s	s. Basile
15	D	s. Modeste
16	l	s. Cyr
17	m	s. François
18	m	s. Florent
19	j	s. Gervais
20	v	s. Silvère
21	s	s. Louis de G. P. L.
22	D	s. Alban
23	l	s. Félix
24	m	s. Paulin
25	m	Nat. de S. J. B.
26	j	s. Guillaume
27	v	s. David
28	s	s. Fabien D. Q.
29	D	ss. Pierre et Paul
30	l	ste Emilien.



Expériences du ballon dirigeable le « SANTOS-DUMONT »

Le PRINTEMPS commence  
le 21 mars  
à 1 heure 26 du soir

L'ÉTÉ commence  
le 22 juin  
à 9 heures 25 du matin

L'AUTOMNE commence  
le 24 septembre  
à 0 h. 40 m. du matin

L'HIVER commence  
le 22 décembre  
à 6 heure 45 du soir

JUILLET

1	m	s. Martial
2	m	Visit. de la Ste V.
3	j	s. Anatole
4	v	ste Berthe
5	s	ste Zoé N. L.
6	D	s. Tranquillin
7	l	s. P. Fourier
8	m	s. Dié
9	m	s. Cyrille
10	j	ste Félicité
11	v	s. Gualbert
12	s	s. Norbert P. Q.
13	D	s. Eugène
14	l	F. NATIONALE
15	m	s. Henri
16	m	N. D. du M. C.
17	j	s. Alexis
18	v	s. Camille
19	s	s. Vinc. de P.
20	D	ste Marguerite P. L.
21	l	s. Victor
22	m	ste M.-Mad.
23	m	s. Apollinaire
24	j	ste Christine
25	v	s. Jacques
26	s	ste Anne
27	D	ste Nathalie D. Q.
28	l	s. Samson
29	m	ste Marthe
30	m	s. Abdon
31	j	s. Germain

AOÛT

1	v	s. Pierre ès-liens.
2	s	s. Alp. L. N. L.
3	D	s. Geoffroy
4	l	s. Dominique
5	m	s. Abel
6	m	Transf. N. S.
7	j	s. Gaëtan
8	v	s. Severe
9	s	s. Justin
10	D	s. Laurent
11	l	ste Suzanne P. Q.
12	m	ste Claire
13	m	s. Hippolyte
14	j	Vigile jeûne
15	v	ASSOMPTION
16	s	s. Roch
17	D	s. Septime
18	l	ste Hélène
19	m	s. Flavien P. L.
20	m	s. Bernard
21	j	ste Jeanne
22	v	s. Symphonie
23	s	ste Sidonie
24	D	s. Barthélemy
25	l	s. Louis, roi
26	m	s. Privat D. Q.
27	m	s. Césaire
28	j	s. Augustin
29	v	Décol. s. J.-B.
30	s	s. Fiacre
31	D	s. Aristide

SEPTEMBRE

1	l	ss. Luc et Gilles
2	m	ss. Just et L. N. L.
3	m	s. Grégoire
4	j	s. Leu
5	v	s. Victorin
6	s	s. Onésiphore
7	D	s. Cloud
8	l	Natin. de la S. V.
9	m	s. Omer P. Q.
10	m	ste Pulchérie
11	j	s. Hyacinthe
12	v	s. Séraphin
13	s	s. Amé
14	D	Ex. de la S. Croix
15	l	s. Nicodème
16	m	ste Edith. Q. T.
17	m	N.-D des 7 D. P. L.
18	j	ste Sophie Q.-T.
19	v	s. Goëry Q.-T.
20	s	s. Eustache
21	D	s. Mathieu
22	l	s. Maurice
23	m	s. Lin
24	m	s. Andoche D. Q.
25	j	s. Firmin
26	v	ste Justine
27	s	s. Côme
28	D	s. Wenceslas
29	l	s. Michel
30	m	s. Jérôme

OCTOBRE

1	m	N.-D. du R. N. L.
2	j	ss. Anges Gard.
3	v	s. Antonin
4	s	s. Franc. d'A.
5	D	s. Constant
6	l	s. Bruno
7	m	s. Serge
8	m	s. Wilfrid
9	j	s. Denis P. Q.
10	v	s. Quirin
11	s	s. Paulin
12	D	Maternité
13	l	s. Edouard
14	m	s. Géraud
15	m	ste Thérèse
16	j	s. Léopold
17	v	ste Florentine P. L.
18	s	s. Luc
19	D	s. Savinien
20	l	s. Aurélien
21	m	ste Aline
22	m	s. Vallier
23	j	s. Hilarion D. Q.
24	v	s. Magloire
25	s	s. Crépin
26	D	s. Evariste
27	l	s. Abraham
28	m	s. Simon
29	m	s. Rodolphe
30	j	Stes Reliques N. L.
31	v	Vig. et jeûne

NOVEMBRE

1	s	TOUSSAINT
2	D	Les Trépassés D. Q.
3	l	s. Hubert
4	m	s. Ch. Bor.
5	m	s. Zacharie
6	j	s. Léonard
7	v	s. Ernest
8	s	s. Godfroy
9	D	s. Mathurin
10	l	DEDICACE N. L.
11	m	s. Juste
12	m	s. Martin
13	j	s. Stanislas
14	v	ste Philom.
15	s	ste Eugénie
16	D	s. Edme
17	l	s. Agnan
18	m	s. Eudes P. Q.
19	m	ste Elisabeth
20	j	s. Edmond
21	v	P. de la Ste Vierge
22	s	ste Cécile
23	D	s. Clément
24	l	s. Jean de la Cr.
25	m	ste Cather. P. L.
26	m	ste Delphine
27	j	s. Vital
28	v	s. Sosthène
29	s	s. Grégoire
30	D	s. André

DÉCEMBRE

1	l	s. Eloi AVENT
2	m	ste Aurélie
3	m	s. François Xav.
4	j	ste Barbe
5	v	s. Sabas
6	s	s. Nicolas
7	D	s. Ambroise
8	l	Immac. Conc. P. Q.
9	m	ste Léocadie
10	m	ste Julie
11	j	s. Damas
12	v	s. Corentin
13	s	ste Lucie
14	D	s. Nicaise Q.-T.
15	l	s. Irénée Q.-T. P. L.
16	m	ste Adélaïde
17	m	ste Olympe Q.-T.
18	j	s. Gratin
19	v	s. Timothée
20	s	s. Flavien
21	D	s. Thomas D. Q.
22	l	s. Honorat
23	m	Vigile.
24	m	ste Irmine
25	j	NOEL
26	v	s. Etienne
27	s	s. Jean
28	D	SS. Innocents
29	l	ste Eléonore N. L.
30	m	s. Sabin
31	m	s. Sylvestre

